



la Ville de Lausanne et la FRC en campagne un répertoire d'adresses pour réparer plutôt que jeter

A Lausanne et dans les environs, de nombreux réparateurs remettent en état les appareils électroniques, téléphones, vélos ou autres objets de consommation courante destinés à la casse. Le bon réparateur n'est toutefois pas toujours facile à trouver. C'est pourquoi, en partenariat avec la Fédération romande des consommateurs (FRC), la Ville propose un répertoire d'adresses: www.lausanne-repare.ch. Ce site internet s'inscrit dans le cadre de la campagne «Réparer ou jeter? Offrez une deuxième vie à vos objets».

Cette campagne vise à lutter contre l'obsolescence programmée, à mieux préserver les ressources naturelles sur le long terme, à réduire les impacts environnementaux et sociaux négatifs de la surconsommation. Par ailleurs, elle renforce l'économie locale de la réparation. Son principal outil consiste en un répertoire d'entreprises de réparation situées sur le territoire de la Ville de Lausanne ou à proximité. Le site internet regorge de conseils pour prolonger la durée de vie des objets. Il offre à la population un outil pratique afin de trouver rapidement le réparateur le plus proche de chez eux.

Le répertoire a été établi par l'Unité développement durable de la Ville de Lausanne et par la FRC. Il comprend neuf catégories d'objets courants: appareils électriques, électroménagers et électroniques, informatique, téléphones, vélos et vélos électriques, chaussures, vêtements et accessoires. Il sera régulièrement mis à jour et complété grâce au travail des enquêteurs de la FRC.

La mise en ligne de cette interface s'accompagne d'une campagne de sensibilisation qui permettra à tout un chacun de mieux saisir les enjeux écologiques, sociétaux et économiques liés aux achats responsables. Grâce à la rubrique «Actus», la population est informée en continu. Elle est aussi invitée à participer à cette démarche en partageant informations et événements.

Aujourd'hui, offrir une deuxième vie à ses objets est une attitude responsable pour lutter contre le «prêt-à-jeter». La Ville espère que les Lausannoises et les Lausannois seront nombreux à poursuivre dans cette voie. Gageons que cette campagne incitera de nouveaux venus à participer à la démarche «réparer plutôt que jeter».

Administration générale et culture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, 021 315 22 00
- Samira Dubart, déléguée au développement durable, 021 315 24 35
- Mathieu Fleury, secrétaire général FRC, 021 331 00 90
- Laurianne Altwegg, responsable Environnement FRC, 021 331 00 90

Lausanne, le 22 octobre 2015